

ABONNEMENTS	
LOT et Départ. limitr.	
6 mois	1 an
34 fr.	62 fr.
Autres Départements	
6 mois	1 an
36 fr.	66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 2 francs

50^c

Administration
CAHORS -- 1, Rue des Capucins, 1 -- CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT (1868-1942)
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) 3 fr. »
RÉCLAMES (— d' —) 4 fr. »
CHRONIQUE LOCALE (— d' —) 6 fr. »

50^c

A la jeunesse de répondre

MONSIEUR PAUL CREYSSEL, directeur de la Propagande, qui doit prochainement venir à Cahors, où nos concitoyens auront le privilège de goûter sa noble éloquence mise au service de la cause nationale, vient d'adresser à la Jeunesse un ardent appel auquel il est bon de faire écho. Nous voudrions qu'il allât se répercuter d'écho en écho sur toute l'étendue du territoire et frapper l'esprit et le cœur de tous ceux auxquels il est destiné.

Entre tous les problèmes de l'heure, celui de la Jeunesse, de son orientation mentale et de son éducation morale est un des plus importants, car c'est à ces Jeunes que sera remis l'avenir de notre pays et de quoi servirait-il qu'on le savaît des malheurs présents si ceux qui le prendront en charge n'étaient pas préparés à continuer l'œuvre de redressement ?

Rien ne s'est fait à aucun moment de l'histoire contre la Jeunesse ou sans elle. Mais la Jeunesse française doit, dès à présent, regarder l'avenir en face et s'atteler à la rude et noble tâche qui l'attend. Le fait-elle ?

Ah ! M. Paul Creyssel ne leur mâche pas les vérités à ces jeunes qui croient peut-être que le temps travaille pour eux sans vouloir comprendre qu'en le perdant ils risquent de perdre la France et de se perdre avec elle.

C'est grande pitié, écrit-il, de voir une Jeunesse immobile et glacée attendre avec une prudence précoce la décision de l'événement au lieu de se jeter sur les risques et de s'élancer vers l'aventure.

C'est grande pitié de voir une jeunesse héritière timide de tant d'hommes forts, de tant de héros obstinés, de tant de voyageurs prodiges s'occuper de survivre et non tenter de vivre.

C'est grande pitié de voir des jeunes hommes se refuser à toutes les courses et d'abord aux courses de l'Imagination.

On les voudrait routiers, ils sont routiniers. On voudrait les garder contre un excès d'audace et leur imposer des serrures ; c'est en vain qu'on leur ouvre la porte sur le monde et les fenêtres sur l'avenir !

D'où peut procéder cette froideur à l'égard de la flamme qui devrait brûler dans leurs veines ? A quoi attribuer cette absence d'ardeur à l'époque de la vie où l'on flambe d'enthousiasme et de dévouement ? Ce ne peut pas être faute de courage ! Serait-ce faute de comprendre ? Qui sait si cette jeunesse ne s'est pas laissée enlaver par la fausse conviction qu'il est inutile d'entreprendre puisqu'il n'est pas permis d'espérer !

Eh ! bien, cela n'est pas vrai. Le présent est triste et dur, mais l'avenir n'est pas fermé. L'espoir est permis pour qu'on le bâtisse sur le réel, et c'est à préciser cet espoir que Paul Creyssel emploie la suite de son appel à la Jeunesse et à lui faire comprendre : d'abord que nous sommes réellement à un « tournant » de notre histoire, d'où il doit résulter un « tournant » de notre politique. Jusqu'ici, nous avons à faire face sur nos frontières continentales à l'Europe que l'Angleterre soulevait sans cesse contre nous et, en même temps, à l'impérialisme dans le reste du monde. Eh ! bien, dit M. Creyssel, on nous invite à renoncer une fois pour toutes à nous battre sur le Rhin. Alors, ajoutez-il :

« Supposez qu'au lieu de faire face à l'Allemagne, nous nous adossions à l'Allemagne et supposez qu'elle s'adosse à nous. Supposez que nous revenions à notre vocation maritime et coloniale.

« Une Allemagne accrue de tous les champs orientaux, une France tendue vers les mers occidentales peuvent grandir dos à dos et vivre enfin d'accord.

« Une France que la guerre avait instruite sur les vices de son régime et sur l'erreur de sa politique étrangère, une France que la guerre avait débarrassée de la peste bolchevique et de la rivalité britannique pourrait redevenir la France des Croisades, la France de Champlain, la France de Dupire.

« Et vous, mes amis ? croyez-vous ces perspectives indignes de votre jeune sang ?

Aimeront-ils mieux les guerres périodiques et pour tout horizon les rives sanglantes du Rhin ? A la jeunesse de répondre !

Emile LAPORTE.

INFORMATIONS

LA RELEVÉ

L'opinion d'un partant

Un nouveau groupe d'ouvriers a quitté Le Puy pour l'Allemagne. L'un des partants, M. Piaggi, linotypiste, a exprimé en ces termes les motifs de sa décision : Les raisons principales qui ont milité en faveur de mon départ sont d'abord mon opinion sur la collaboration franco-allemande, politique que j'ai de tout temps approuvée et ensuite mon métier à « La Liberté de la Haute-Loire » qui m'obligeait à lire chaque jour les faits se rapportant à la relève. Je me suis dit qu'il m'importe de partir à l'instant, mais que donner l'exemple était mieux. Voilà pourquoi je suis volontaire et pars pour Berlin. Je ne désespère pas de voir ceux que j'ai pressentis et avec lesquels je me propose de former une équipe venir me rejoindre. Atermoiements et hésitations ne sont plus de circonstance. C'est aujourd'hui qu'il faut agir et non demain. Que ceux qui croient que la relève est un leurre se reportent aux convois de prisonniers déjà revenus.

EN PEU DE MOTS...

— Pour infraction à la réglementation des restaurants, cinq établissements de Toulouse ont été fermés pour un mois.

Pour achats irréguliers de légumes secs à la ferme, un courtier en grains s'est vu retirer sa carte de ramasseur, et 1.200 kilos de haricots secs, bloqués chez lui, ont été confisqués au profit du Ravitaillement général.

M. Myron Taylor, envoyé extraordinaire du président Roosevelt, est parti, dimanche matin, pour Londres, en avion.

— 25 p. 100 des équipages de la flotte marchande soviétique du Pacifique et de la Sibérie extrême-orientale sont composés de femmes. Certains équipages, officiers et matelots, sont exclusivement formés de femmes.

Au cours du match à Valence le joueur Dehayle, de Montauban, âgé de 18 ans, a été victime, à la première mêlée, d'une fracture de la colonne vertébrale. Emporté d'urgence à l'hôpital de Montauban, il y est décédé lundi matin.

Les services de la Sûreté d'Agen ont réussi à mettre la main sur les membres d'une organisation locale du parti communiste. Huit individus, inculpés de propagande communiste, et de reconstruction du parti dissous, ont été arrêtés.

Perpignan vient d'adopter St-Omer à laquelle une subvention de 100.000 fr. a été aussitôt accordée par sa marraine.

CAHORS

CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau Conseil de notre ville a été installé dans ses fonctions lundi à 17 heures 30 par M. Loïc Petit, Préfet du Lot.

Simple et de belle tenue, la cérémonie s'est déroulée dans la grande salle que décore la noble fresque d'Henri Martin à la mémoire des Morts et qui attend les nouvelles toiles dont le Maître a fait à la ville un don magnifique et qui attache son nom à Cahors comme celui d'Ingres l'est à Montauban. M. Pébère, président de la Délégation municipale, prit le premier la parole pour passer le pouvoir à la nouvelle municipalité. M. Gisbert, notre nouveau maire, prononça ensuite un très émouvant discours. Enfin, M. le Préfet salua et installa le nouveau Conseil par une allocution de cette éloquence sobre et prenante qui lui est particulière.

Cette première séance qui se déroula devant un nombreux public prit fin sur le vote de l'adresse suivante :

« Le Conseil municipal de la ville de Cahors, installé dans ses fonctions par M. le Préfet du Lot, prie très respectueusement M. le Maréchal Pétain et le Chef du gouvernement d'accepter l'hommage de sa reconnaissance pour l'œuvre de relèvement national qu'ils ont entreprise.

« Il lui donne l'assurance qu'il accomplira la tâche qu'ils ont bien voulu lui confier en faisant appel à l'union, à la discipline et au patriotisme de tous les Cadurciens.

GALA DE BIENFAISANCE

Le Groupe Artistique du 150^e R.I. organise les 7 et 8 octobre prochains en soirée, au théâtre municipal de Cahors, un gala de bienfaisance au profit de ses œuvres sociales et des prisonniers. Un programme de choix, très varié et original, sera présenté par les jeunes artistes heureux de participer à une œuvre d'entraide et de servir la propagande en faveur de l'armée nouvelle.

La revue opérette « Terre de France et renouveau » composée, harmonisée et présentée par leurs soins, dans le cadre de la France nouvelle, fournira à l'ensemble musical Henry Walle l'occasion de donner la mesure de son jeune talent qui a déjà obtenu le plus vif succès dans toute la région.

Un programme classique, sélection de Beethoven, Chopin, Liszt, Rachmaninoff, sera exécuté par le pianiste Lou Jimmy, 1^{er} prix du conservatoire de Paris.

Le comique Claude Berjac, de la Radio et de l'Empire, dans son répertoire ; le baryton Samson ; le chanteur Luc Boss ; les originalités musicales du « Trio Rythme » composeront le programme aussi varié qu'abondant et que clôturera un sketch : « L'Huissier du Maréchal ».

La Musique régimentaire apportera son concours à ces fêtes qui promettent deux soirées agréables à la population cadurcienne.

PROPAGANDE CINÉMATOGRAPHIQUE

De nouveaux films, relatifs à l'Armée Nouvelle et à l'Empire, vont être projetés gratuitement dans les principales localités du département.

Les premières séances sont fixées comme suit : Saint-Géry : 6 octobre à 21 h. ; Lauze : 7 octobre à 21 h. ; Livron : 8 octobre à 21 h. ; Lacapelle-Marival : 9 octobre à 21 h. ; Vayrac : 10 octobre à 21 h. ; Labastide-Murat : 11 octobre à 21 h. ; St-Germain : 11 octobre à 21 h.

La séance aura une durée de 1 h. 30 environ. Elle comportera le programme suivant : « Cadre Noir » ; « Fidélité de l'Empire » ; « La Cité du muscle » ; « Grand Atlas » ; « Châteaux francs de Syrie ».

LES RAPATRIÉS DU LOT

Noms des rapatriés arrivés au 3^e train de la relève et démobilisés à Sathonay le 25-9-42 :

Bro Albert à Lalbenque ; Bach Alexis à Albac par Gramat ; Vemach André à Miers par Alviçnac ; Quercy Romains à Fous ; Baudis Fernand à Lacandourcet ; Cangès Germain à Boursol, à St-Céré.

Accident mortel

Dans la journée de samedi, M. Vigulé, adjudant de gendarmerie à Figeac, ancien chef de brigade à Carus, a été victime d'un accident de side-car, dans la région de Figeac.

Transporté à l'Hôpital de Cahors, il a expiré dans la soirée même.

Le gendarme qui l'accompagnait a été également, blessé grièvement.

Nécrologie

Nous apprenons avec tristesse le décès subit de M. Iches, typographe à l'imprimerie Marmiesse.

Le regretté défunt se rendait à pied à l'hôpital, chez Mme Daudé, institutrice, sa belle-sœur, et fut trouvé mort sur la route des Sept-Ponts. M. Iches était une figure bien cadurcienne, et s'occupa notamment, durant de longues années, des sports cyclistes.

Nous prions Mme Iches et la famille d'agréer nos bien vives condoléances.

Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Aracy, décédée à 95 ans. C'était une des doyennes de Cahors.

La défunte était la tante de M. Avenal et de M. Chambon, conducteur des P.T.T. à Cahors, auxquels nous présentons, ainsi qu'à tous les parents, nos sincères condoléances.

SECOURS NATIONAL

L'hiver approche. Il va falloir organiser la lutte contre la misère et le froid. C'est la tâche du Secours National, dont l'actif dévouement s'efforce de s'élever aux circonstances.

Le délégué départemental, M. Orliac, avait convoqué le Comité de patronage et les délégués cantonaux dans une assemblée générale qui s'est tenue mardi, sous la présidence de M. Loïc Petit, Préfet du Lot, et qui s'est tenue devant une très nombreuse assistance.

Il nous est impossible, dans la place si exigüe dont nous disposons, d'en donner le compte rendu détaillé qu'elle mériterait. Nous aurons à y revenir souvent, car il est bon que le public soit informé de l'œuvre vraiment magnifique accomplie par cet organisme dont on parle évidemment beaucoup, mais sans se rendre peut-être assez nettement compte de l'étendue et de l'efficacité des services qu'il rend chaque jour.

Après quelques mots de M. Orliac, qui tient d'abord à remercier tous les collaborateurs, proches ou lointains, d'un concours qui ne se lasse pas, la parole est d'abord donnée à Mme de Crisenoye, principale assistante de l'œuvre, qui rend compte de ce que le Secours National a fait au cours de l'année écoulée. Et c'est un bilan d'entraide sociale et de fraternelle assistance qui s'étend à tous les domaines, depuis les œuvres pour la jeunesse et les subventions pour colonies de vacances et d'éducation ménagère, jusqu'aux garderies d'enfants. Ses seules subventions à ces œuvres diverses se sont élevées à plus de 300.000 fr., sans compter les prêts d'honneur et les bourses. Mme de Crisenoye montre en détail les résultats obtenus par ce magnifique effort social qui n'est rendu possible que par la coopération de tous à laquelle on fait encore appel car les circonstances ne permettent pas qu'il se ralentisse — au contraire.

Puis M. Haen apporte des précisions sur les diverses activités du Secours National et fournit des chiffres. Nous en piquons quelques-uns au passage de cette lecture qui impressionne l'assemblée. En dons et secours, le Secours National a recueilli dans le département 1 million 411.591 francs (contre 803.000 fr. l'année dernière) et ses répartitions se sont élevées à 2 millions 688.345 fr. Il fournit des renseignements qui montrent l'importance des services rendus par le service des vêtements et chaussures. Pour ce qui est de la nourriture, nous retenons que le seul repas d'entraide a servi 255.111 repas, auxquels il faut ajouter ceux, plus nombreux encore, de la Soupe Populaire. En gros, disons qu'au total repas d'entraide et soupe populaire ont servi une moyenne de 1.025 personnes par jour. Ces deux organisations fonctionnent, on le sait, grâce au charitable dévouement des Sœurs Noires, sous la direction de leur Supérieure et avec l'aide de personnes qui se dévouent chaque jour.

M. Latouille, donne connaissance d'un très intéressant rapport sur la création et le fonctionnement de la Maison du Prisonnier. Il montre les services qu'elle est appelée à rendre et le concours qu'y trouvent les familles des prisonniers.

A LA MAIRIE

M. Lépinaud, secrétaire général de la mairie, vient de prendre sa retraite après avoir occupé ses difficiles et absorbantes fonctions avec un dévouement auquel il convient de rendre hommage. Il fut toutes les municipalités un collaborateur infatigable qui mettait tout son cœur et toutes ses forces dans l'accomplissement d'une tâche que les circonstances ont rendue de plus en plus compliquée et fatigante. On sait avec quelle inépuisable bienveillance il accueillait tous ceux — et ils étaient nombreux — qui avaient affaire aux services municipaux. Aussi quitte-t-il ses fonctions entouré des regrets unanimes que nous lui exprimons au nom de tous avec l'assurance personnelle de nos sentiments amicaux.

C'est M. Rescoussé qui succède comme secrétaire général à M. Lépinaud après lequel il a fait apprentissage de compétence et de dévouement. Avec lui la succession sera bien assurée et la nouvelle municipalité sera bien servie. Nous lui exprimons nos vœux pour le bon accomplissement de ses nouvelles fonctions.

Administration préfectorale

M. Jacques Douzans, chef de Cabinet du Préfet du Gers, est nommé Sous-Préfet de Figeac, en remplacement de M. Deleau, mis à la disposition de M. le Ministre des affaires étrangères.

ÉCHOS

Pétition pour l'histoire.

Nous parlions dernièrement du livre si intéressant et si instructif que M. de Monzie a publié sous le titre *Pétition pour l'histoire*. On sait que l'ancien ministre de l'Éducation Nationale y fait magistralement le procès de l'Université qui donnait à la jeunesse française une si fautive idée de l'histoire de France.

Ce livre, disions-nous en substance, est aussi éloquent que démonstratif. Mais pourquoi son auteur qui voyait si bien le mal n'a-t-il pas essayé de le corriger quand il était à la tête de l'Université ?

Il nous a été fait observer qu'il n'y avait pas resté indifférent et s'était même efforcé d'y remédier. On nous rappelle qu'à trois ou quatre reprises, il a publié des circulaires portant précisément sur ce sujet et réclamant une réforme profonde de l'enseignement historique. Il est même là-dessus, étant ministre, une polémique avec le camarade Delmas, secrétaire général du Syndicat des Instituteurs.

J'avoue n'avoir pas gardé le souvenir de ces choses. Elles confirment en tout cas, ce que je disais en conclusion de mes observations : à savoir qu'en se temps-là, ce n'était pas le ministre qui commandait.

S'il voyait un mal et donnait des ordres pour y porter remède, on n'en tenait pas compte et il restait impuissant à se faire obéir. S'il avait une polémique — ce qui est déjà un comble ! — avec celui que ses subordonnés s'étaient donné pour chef, ce n'étaient pas les ordres du ministre qu'on écoutait, mais les contre-ordres du contre-ministre syndiqué.

Tout cela n'était pas la faute d'un homme, mais d'un régime. — E. L.

EDEN

Mardi, mercredi, jeudi, samedi et dimanche en soirée à 21 h. Jeudi et dimanche matin à 15 h.

Une comédie follement gaie : *TROIS ARTILLEURS A L'OPERA*, avec Pierre Larquey, Roland Toutain, Paul Azais, Marguerite Templey, Baron fils, Milly Mathis et Denise Grey (du Théâtre de la Michodière). Complément et Actualités.

Nota : Les places peuvent être retenues par téléphone 311, pendant les heures de location.

PALAIS DES FETES

Mardi 6, mercredi 7, jeudi 8, samedi 10 octobre, soirée à 21 heures. Dimanche 11, matinée à 15 heures, soirée à 21 heures, Albert, Aimos, dans : *LE ROI DES GALEJEURS*. Avec un bon complément. France Actualités.

Ecole ménagère

Contrairement aux informations parues dans la presse, la rentrée des élèves internes à l'École Départementale ménagère de Cahors-Cabessut aura lieu à une date qui sera fixée ultérieurement.

UN OUVRIER REVENANT D'ALLEMAGNE NOUS PARLE...

On sait combien la propagande gaulliste déversée et les « bobards » sur la relève, Londres et les capitalistes de la « City » voudraient faire échouer cette réalisation de M. Pierre Laval qui doit libérer 50.000 de nos prisonniers et permettre à la France d'obtenir des conditions moins défavorables, lors de la signature du traité de Paix. Londres et ses riches Juifs se moquent évidemment du sort de nos malheureux concitoyens, retenus depuis plus de deux ans loin de leurs familles.

C'est pourquoi ayant eu la bonne fortune de rencontrer un Cadurcien, fixé de puis longtemps il est vrai à Paris, mais venu voir sa maman à Cahors, nous avons pensé à l'interroger sur la vie de nos ouvriers en Allemagne, car M. Mauriac vient de passer six mois aux usines Mercedes-Benz-Deimler, à Stuttgart.

C'est bien volontiers que je réponds à vos questions, car je n'ai qu'à me féliciter d'être parti en Allemagne. J'ai pu ainsi envoyer, en 4 mois, 13.000 francs à ma mère, car je gagne 1 mark 40 de l'heure, soit 28 fr.

— Comment avez-vous eu l'idée de partir ?

— Je n'étais pas content de mon sort. Pour la Noël, mon fils qui s'est engagé lui aussi est venu. Il m'a dit combien il était satisfait. Il nous a rapporté toutes sortes de victuailles, du jambon, un sauteron, et grâce à cela nous avons pu passer à la maison un bon Noël. Lorsque j'ai vu la façon dont il était ravitaillé, je me suis décidé à partir.

Et j'ai pu constater par moi-même que la nourriture était excellente et abondante. Nous avons la carte de gateaux et j'ai 1 litre de lait par jour. Il y a aussi du pain blanc.

— Au point de vue travail, comment vous trouvez-vous ?

— On est très bien traité. L'ingénieur passe presque chaque jour dans les ateliers et me demande si ça va. On ne fait aucune différence entre les ouvriers français et les ouvriers allemands. Nos camarades allemands sont très gentils avec nous. L'assistance sociale est très développée en Allemagne et les assurances sociales fonctionnent à la perfection. En cas de maladie, les docteurs vous donnent des soins éclairés, dans des conditions vraiment remarquables.

J'ai retrouvé là-has mon fils. Il travaille à 45 kilomètres de mon usine et nous passons tous les dimanches ensemble.

— En résumé, vous êtes très satisfait ?

— Je vous le répète, je suis très content et je voudrais que beaucoup de Français qui vivent chichement en France fassent comme moi.

Ce sera la conclusion de cette interview : que les Français comprennent et aident le Gouvernement dans sa tâche, pour sauver notre pays.

LA « DIANE DU QUERCY » ET LES PRISONNIERS

On sait que cette association régionaliste créée par M. Calmèjane-Course à Paris y voit actuellement son activité suspendue. Replacée en Quercy, elle puise au terroir de nobles aspirations : sous l'impulsion de son Président le Commandant Bargues et de son Comité Directeur, elle s'y consacre aux prisonniers. Pour eux, ses fêtes de charité connaissent le succès.

En l'automne 1941 notamment, ce fut le concert classique de Cahors, puis le gala de St-Céré présidé par M. le Préfet Bézagu, avec évocation de la fervente régionaliste dans les camps par M. Calmèjane-Course, rapatrié ancien combattant, sous le titre : « Le Captif et l'Appel du Terroir ».

Des journées de cet été, sous la Présidence d'honneur de M. Loïc Petit, Préfet du Lot, la presse a donné des échos, 14 et 16 août, Souillac puis Martel, où M. Charoiais, Sous-Préfet de Gourdon, présidait. 15 août, St-Céré, comme toujours appuyée de la réussite. Salles combles, corps municipal, légion, notables personnels. Accueil enthousiaste, artistes de talent ; parmi eux Germaine Ganlayre, soprano de classe ; Haulbert, inoubliable baryton, ses élèves, sa chorale ; la délicieuse Juliette Dissel et deux irrésistibles numéros de son Théâtre d'Opéra : *Dominique et Françoise*, tous présentés par Mme Fabre en sa distinction, accueillie, pour souligner l'amitié et l'humour de durée des vues entre le Président fondateur et ses excellents continuateurs, le Commandant Bargues demanda à M. Calmèjane-Course de présenter la « Diane » et de situer son œuvre. En bref, magnifique solidarité quercynoise, recettes splendides corsées par des enchères à l'américaine endiablées.

En 6 septembre, la soirée de Figeac, qui tant doit à M. Baudry, accusait et couronnait le succès, présidée par le Général Niessel qu'entouraient corps municipal et légion.

Des dizaines de milliers de francs pour le Collis du Prisonnier, tel est le fruit de ce périple. Il remplace, pour la Diane du Quercy, ses périples régionalistes de naguère. Lorsque nos captifs recevront d'elle ce colis, c'est un peu du terroir qu'il leur apportera, du terroir dont elle a servi la beauté, et dont elle sollicite aujourd'hui la tendresse envers une infortunée à laquelle elle a choisi de se dévouer.

Enseignement primaire

Mme Larnaudie, adjointe à Bagnac, est nommée directrice de l'école des filles de Bagnac, en remplacement de Mme Calvigiac, nommée dans les Hautes-Pyrénées.

Mlle Roudergue, élève-maitresse de l'école normale de Cahors, est nommée adjointe à l'école de filles de Bagnac (Lot).

M. Prébaunaud, élève-maitre de l'école normale de Cahors, est nommé instituteur adjoint à l'école de garçons de Bagnac, en remplacement de M. Butin, réplé du Nord, nommé à Boulogne (Pas-de-Calais).

Mlle Cellard est nommée institutrice à Lacam.

B.E. et B.E.P.S.

Les examens de la deuxième session du brevet élémentaire et du brevet d'enseignement primaire supérieur viennent de se dérouler à l'E.P.S. de Cahors. Ont été définitivement admis :

Au B.E. : Mlles Irène Bazillou, Joséphine Bessières, Marthe Bettini, Paulette Cassé, Jeanne Lafaurie, Marie-Louise Lapieau, Marie Lescole, Fernande Mauret, Marie Valat, Reine Vialard, Marguerite Wagner.

MM. Pasquier Gilbert, du C.C. de Gourdon ; Bessou Paul, Talou Charles et Verdé Charles, de l'E.P.S. de Cahors.

Au B.E.P.S. : Mlles Bénéch, Christiane Cessac, Lescole, Mauret, Valat, Vialard et Wagner.

MM. Talou Charles et Verdé Charles, de l'E.P.S. de Cahors.

AVENIR CADURCIEN

Cours de musique. — Les parents désireux de faire apprendre la musique à leurs enfants, sont invités à les faire inscrire chez M. Bourjade, Directeur de la Société, 24, rue de la Préfecture. Des cours de musique « Solfège et Instruments », leur seront donnés dans les locaux de l'Avenir Cadurcien, aux jours et dates qui seront précisés ultérieurement.

Matières grasses pour octobre

La ration de matières grasses, allouée aux consommateurs du département du Lot, est fixée à 45 gr. pendant le mois d'octobre 1942, se répartissant comme suit :

- Consommateurs ordinaires** (ni producteurs de lait, ni travailleurs de force) :
- Huile** : Le taux de la ration est fixé à 150 gr. Cette ration s'obtient contre remise des 3 tickets de 50 gr. de la feuille de matières.
 - Beurre** : Le taux de la ration est fixé à 175 gr. Cette ration s'obtient contre remise des 4 tickets de 25 gr., 5 tickets de 10 gr. et du ticket-lettre cerclé GII qui a une valeur de 25 gr.
 - Grasses végétales** : Le taux de la ration est fixé à 120 gr. Cette ration s'obtient contre remise des 10 tickets de 5 gr., du ticket-lettre GE qui a une valeur de 50 gr. et du ticket barré GC qui a une valeur de 20 gr.
- Les tickets barrés GA, GB et GD sont sans valeur jusqu'à nouvel avis.

La carte de points de cahiers et copies d'écoliers

Jusqu'à nouvel ordre seront seuls valables les tickets indiqués ci-dessous pour chaque modèle de carte de cahier d'écolier : carte n° 1, tickets-chiffres de 1 à 4 inclus ; tickets-lettres, néant. Carte n° 2, de 1 à 12 inclus ; tickets-lettres, néant. Carte n° 3, de 1 à 24 inclus ; tickets-lettres, néant. Carte n° 4, de 1 à 30 inclus ; ticket-lettre ZA 4, 10 points. Carte n° 5, de 1 à 30 inclus ; tickets-lettres ZA 5, 10 points ; ZB 5, 10 points ; ZK 5, 10 points. Carte n° 6, de 1 à 30 inclus ; tickets-lettres ZA 6, 10 points ; ZC 6, 10 points ; ZK 6, 10 points ; ZL 6, 10 points ; ZM 6, 10 points.

Recrutement de maîtres-ouvriers tailleurs et cordonniers

Les militaires en activité de service, les militaires libérés et les jeunes gens n'ayant pas dépassé 32 ans au 31 décembre 1942, qui ont accompli les obligations militaires ou nationales de leur classe, pourront adresser leur demande, avant le 25 octobre 1942, soit à leur Chef de Corps, s'ils sont en activité de service, soit à l'Intendant local pour les autres candidats.

Délégation spéciale

MM. Baldy, Delcros, Bouscasse et Pugno sont nommés membres de la délégation spéciale de la commune de Dégagnac (Lot), en remplacement de MM. Falgères, Pechmagré, Lamartinière et Bouygues, démissionnaires.

Audience solennelle de rentrée

Vendredi à eu lieu l'audience solennelle de rentrée, dans la salle de la Cour d'Assises, sous la présidence de M. Malrieu, président.

Sur réquisition de M. Albert, Procureur de la République, l'année judiciaire 1942-1943 a été déclarée ouverte.

Croix-Rouge Française

Les candidats qui ont suivi les cours de secouristes de la Croix-Rouge Française sont informés que l'examen qui sanctionnera ces cours aura lieu le jeudi 8 octobre, à l'Ecole Communale des Garçons, Boulevard Gambetta.

Plantation de légumes

Le Syndicat des Maraîchers de Cahors, réuni jeudi, a décidé que la culture du tabac serait remplacée par des plantations de légumes dans un rayon de 5 kilomètres autour de Cahors.

EN FAVEUR DE LA COMMUNE DE DORMANS

M. le Préfet du Lot est heureux de communiquer à la population du département, la lettre suivante du maire de Dormans :

« Je viens d'être avisé que le département du Lot avait fait, au profit de notre commune, un versement de 60.000 fr. « Je m'empresse de vous en remercier « bien sincèrement au nom de la ville de Dormans et au mien. Cette somme, selon le désir de M. le Préfet régional, « sera affectée aux besoins communaux. « Le Lot, dans cette œuvre de solidarité, aura bien mérité notre reconnaissance. « Veuillez agréer, Monsieur le Préfet du Lot, l'assurance de mon entier dévouement. — Le Maire : Jourdan. »

M. le Préfet recommande, à cette occasion, aux personnes ou collectivités qui n'ont pas encore versé le montant de leurs souscriptions, de le faire dans le moindre délai possible.

Allocations familiales agricoles

La Caisse mutuelle agricole d'allocations familiales du département du Lot porte à la connaissance des agriculteurs assujettis (propriétaires exploitants, fermiers, métayers, artisans ruraux et professions connexes à l'agriculture) que la législation en vigueur fait obligation aux Caisses (sous peine du retrait d'agrément et de dissolution) de faire procéder au recouvrement, par le Percepteur, des cotisations d'allocations familiales, dont la Caisse n'a pu obtenir le versement dans le délai de deux mois à compter de la date d'appel.

En conséquence, nous croyons devoir insister vivement auprès des adhérents délinquants en leur demandant, pour la dernière fois, de nous régler le montant de leur cotisation de toute urgence ; il faut que la Caisse soit en possession du mandat pour le 31 octobre 1942, dernier délai, sinon, passé cette date, nous serons dans l'obligation de signaler les réfractaires aux Pouvoirs intéressés afin que soient engagées les poursuites légales.

Nous rappelons dans ce cas, que les adhérents auront à payer au Percepteur, en sus de la cotisation réclamée, une pénalité de 10 0/0 sans préjudice de l'amende qui pourra être appliquée.

Dans le cas où le règlement de la cotisation réclamée nous parviendrait après le 31 octobre, nous serons obligés de le reverser au Percepteur chargé des poursuites, qui, à ce moment, la considérera comme acompte et poursuivra le recouvrement du complément des cotisations dues ; la pénalité de 10 0/0 sur la somme totale y compris l'acompte sur la somme versée après le 31 octobre et l'amende s'il y a lieu.

(Nous signalons, pour mémoire, que les mandats nous parviennent dans un délai de huit à douze jours à compter de la date du règlement au bureau de poste).

Recensement de la main-d'œuvre

Il est rappelé qu'aux termes du décret du 19 septembre 1942, pris pour l'application de la loi du 4 septembre relative à l'utilisation et à l'orientation de la main-d'œuvre, tout Français ou ressortissant français, du sexe masculin, résidant en France, âgé de plus de 18 ans et de moins de 50 ans, qui n'est pas pourvu d'un contrat régulier l'occupant au moins 30 heures par semaine, est tenu d'en faire la déclaration.

En sont dispensés les personnes en traitement, soit dans un hôpital, soit dans un asile, les étudiants régulièrement inscrits dans une faculté ou une école et les apprentis liés par contrat d'apprentissage.

Les déclarations seront reçues dans les Mairies, les Commissariats de Police et les Brigades de Gendarmerie jusqu'au 15 octobre prochain, sur des fiches d'un modèle spécial, qui seront à la disposition des intéressés.

Le défaut de déclarations est passible d'un emprisonnement de 6 jours à 5 ans et d'une amende de 16 à 30.000 fr.

Taxation du gibier

Par arrêté du Préfet régional, les prix limites du gibier sont fixés ainsi qu'il suit sur le territoire de la région de Toulouse. (Prix de vente par le détaillant) :

Lievre : 25 fr. le kilo. Lapin de garenne plus de 1 kilo : la pièce, 25 fr. Lapin de garenne moins de 1 kilo : 25 fr. la pièce.

Gibier vendu à la pièce. — Faisan cog, 65 fr. ; faisan poule, 55 fr. ; coq de bruyère, 75 fr. ; cailles, 10 fr. ; perdreau rouge, 30 fr. ; perdreau gris, 27 fr. ; canard col vert (mâle ou femelle), 32 fr. ; canard pilet ou autres petits canards, 27 fr. ; grive grosse, 10 fr. ; sarcelle, 21 fr. ; canapetière, 27 fr. ; alouette, 3 fr. 50 ; grives et tourdes, 3 fr. ; merle, 6 fr. ; bécasse, 32 fr. ; bécassine, 10 fr. ; palombe, 20 fr. ; ramier, 15 fr. ; bizet, 15 fr. ; tourterelle, 6 fr. ; vanneau, 11 fr. ; ortolan (la douzaine), 70 fr.

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

L'entraînement au vol sans moteur s'est poursuivi avec régularité et les 12 élèves ont totalisé ce mois-ci 110 glissements et 39 lancers sans incidents.

C'est vendredi 9 courant que Mlle Marvingt, chevalier de la Légion d'honneur, 1^{re} femme pilote aviatrice et aviatrice, lauréate de l'Académie des Sports, donnera sa conférence avec projections au théâtre municipal à 21 heures : « Pourquoi j'ai été baptisée la fiancée du danger. Les joies du vol à voile ».

Cette femme extraordinaire, dont la vitalité est un défi au temps, fera revivre pour nous l'épopée des débuts de l'aviation et nous passionnera par le récit des exploits sportifs qui n'ont cessé de remplir une existence dénuée de monotonie.

L'Aéro-Club informe ses membres que l'entrée sera gratuite sur présentation de la carte de membre de l'Aéro-Club 1942. Prix des places : 15, 12 et 2 fr. Location ouverte. — Dr BARRÉ DE NAZARIS.

Les Sports

ASSOCIATION

Stade Cadurcien (1), bat A.S. Le Gua (1) par 4 à 2. — La supériorité très nette des Cadurciens ne se traduit pas par la marque qu'en deuxième mi-temps, durant laquelle la défense du Gua s'avéra sûre mais aussi changeuse.

Bonne partie du Stade, qui affrontera, dimanche prochain à Montauban, pour le deuxième tour de la Coupe de France, l'A.S. Montalbanaise (Division d'Honneur).

A Cahors, Stade Cadurcien (Réserves), bat F.C. Sept-Fonds (1), par 4 buts à 0.

CAHORS

Puy-l'Évêque

Nouveau facteur. — M. Filhol Alfred vient de prendre son service à dater du 1^{er} octobre 1942.

Contributions indirectes. — M. Aussit est nommé au bureau de Puy-l'Évêque en remplacement de M. Séguin Henry, appelé au poste de contrôleur à Epinal (Vosges).

A-t-elle 30, ou 45 ans ?

Il est bien difficile de déterminer l'âge d'une femme qui prend des Gouttes Floride. Ce produit végétal, qui supprime la plupart des ennuis féminins, conserve la fraîcheur du visage et prolonge la jeunesse. Les Gouttes Floride conviennent à tout âge. Elles sont toujours bien supportées. Le flacon de Gouttes Floride : 14 fr. 30. Florides existent également en comprimés. 12 fr. 25. Ttes Phies.

FIGEAC

Etat civil. — Naissances : Pierre Sastre-Bauza, faubourg d'Aujou ; Christian Jean-Joseph à Rabanel.

Mariages : Guillaume-Théophile Bahaux, tourneur sur métaux, avec Marie-Louise Lauret, domestique à Figeac ; Roger-Georges Honoré, gardien de la paix à Paris, avec Denise-Marie Mazard, institutrice dans l'Poise.

Décès : Julie-Marie Bex, 79 ans, rue Porte-Garime ; Louis Dardennes, 54 ans, avenue Philippe-Delprat ; Marie Rochet, 83 ans, avenue Victor-Hugo ; Nicolas Héron, 66 ans, faubourg d'Aujou ; Pierre Sastre-Bauza, 2 jours, faubourg d'Aujou ; Emilie Lagarrigue, en religion sœur Marie-Géraldine, à la Sainte-Famille.

Chaussures. — Les listes d'attributions de chaussures des diverses catégories seront affichées à la mairie à dater du 1^{er} octobre 1942. Les bons pourront être retirés à la mairie, service des chaussures, 2^e étage.

Garçonnetts, fillettes et cadets : Du 2 au 6 octobre inclus. — Femmes : Chaussures fantaisie et galoches : Du 7 au 10 octobre inclus. — Femmes : Pantouffles et espadrilles : Du 12 au 13 octobre inclus. — Hommes : Du 14 au 17 octobre inclus. Les bons non retirés aux dates indiquées seront annulés.

Les maraudeurs. — Le nommé D... sorti de prison depuis peu de temps, a recommencé ses fructueux exploits. Il a été pris à voler vingt lapins et des légumes. Conduit au commissariat, après un

habile interrogatoire, il a avoué quelques-uns de ses méfaits.

Nous adressons nos vifs remerciements à M. Pivot, commissaire de police, et à ses habiles agents pour leur active et utile besogne.

Inscription dans les charcuteries. — Les consommateurs de viande de charcuterie sont invités à se présenter, munis de leur carte d'alimentation et de la carte de viande, chez leur fournisseur pour le renouvellement de leurs inscriptions, du 1^{er} au 15 octobre, excepté les jeudi et vendredi, jours de fermeture.

Le grand prix des réfugiés du Nord. — Grâce à la générosité d'un mécène réplé dans notre ville, le V.C. Figeacois va pouvoir clôturer dignement sa saison en organisant le 11 octobre le grand prix des réfugiés du Nord. Cette course réservée aux amateurs et dotée de 10.000 fr. de prix sera disputée sur trente tours de ville, soit 90 km.

Saint-Céré

Représentations artistiques. — Les représentations artistiques organisées par la Société de Secours Mutuels de St-Céré ont obtenu un vif succès. Sous la direction avisée de M. Stern, membre de la Société des compositeurs, l'orchestre « Pierrot-Jazz », d'une présentation impeccable, se fit vivement applaudir. A chaque sortie, cet orchestre séduit par la variété et la parfaite exécution de son répertoire. M. Haubert, de l'Opéra, dont les éloges ne sont plus à faire, obtint dans son tour de chants son succès habituel. Roland Lafon, la jeune vedette de Radio-Toulouse, nous fit une fois de plus admirer la richesse de sa voix. Chansard, dans des chansons bien choisies, fit applaudir le beau timbre de sa voix de basse. Mlle Dédée Mazeyrac, notre petite Blanche-Neige, est toujours aussi gracieuse et charmante sur la scène ; qu'elle chante ou danse le public applaudit. La jeune troupe « Les amateurs viscontins » interpréta avec beaucoup de talent et d'habileté une pièce en un acte de Tristan Bernard : « Le peintre exigeant ». Les acteurs de cette pièce doivent être félicités en bloc pour leur parfaite interprétation.

A tous, musiciens et artistes, compliments pour la belle soirée qu'ils nous ont donnée. A eux tous, à M. Stern qui ne cesse de prodiguer son talent et sa peine, à M. Gauzin qui organisa avec compétence la partie théâtrale, un grand merci. Grâce à la générosité de MM. Moncany, Lavayssie et Deibos, les enchères à l'américaine produisirent une excellente recette.

Nécrologie. — Jeudi ont eu lieu les obsèques de M. Ayroies de la Vaute, décédé après une courte maladie à l'âge de 69 ans. A ses enfants nous adressons nos sincères condoléances.

GOURDON

Gramat

La journée de chasse pour les prisonniers. — Le comité cantonal de la Croix-Rouge française est heureux d'annoncer le résultat des enchères du gibier, faites au profit des prisonniers de guerre, qui s'est élevé à 11.534 fr.

Merci aux chasseurs qui ont donné un lot d'ausi belles et nombreuses pièces ; merci aussi aux collecteurs qui les ont réunies et ont ainsi contribué par leur dévouement à un ramassage fructueux ; merci aux acheteurs qui, malgré le petit nombre, ont su par leur entrain maintenir la renommée de notre petite ville.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette chez M. et Mme Delompré-Larnaudie, Grande-rue. Nous adressons nos sincères félicitations aux parents et nos meilleurs vœux au bébé.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine le décès de Mme Sarrazay, place de la Halle. A toute la famille en deuil, nous adressons nos sincères condoléances.

Lamothe-Fénelon

Obsèques. — Dernièrement ont été célébrées les obsèques de Mme Sarrazay, mère du sympathique M. Elie Depuyrot, le négociant très connu de la rue Wilson, à Cahors. Une foule de parents et d'amis ont accompagné la dépouille de la défunte jusqu'à sa dernière demeure. Condoléances.

Martel

Prochain mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. le Lieutenant Georges Vilard, demeurant à Marseille, avec Mlle Marie-Louise Soliman, demeurant à Martel. Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Naissance. — De Jean-Claude, chez les époux Sanchez-Joffres, à Gluges, commune de Martel. Tous nos vœux de

Salviac

Pour nos prisonniers. — C'est devant une salle comble que s'est déroulée la représentation organisée à Salviac en faveur des prisonniers nécessiteux de la commune.

Le programme judicieusement composé donna pleinement satisfaction aux spectateurs. Les petites filles furent particulièrement ovationnées. Mlle Geneviève, M. Simon, adjoint au maire, M. le Chanoine Delbreil ont droit à tous les éloges pour leur organisation. La tombola, l'enchère à l'américaine obtinrent le plus grand succès.

Dans l'enseignement. — Mme Henry, adjointe à l'école laïque des filles de Salviac, devient directrice de l'école et Mme Lagrèze est nommée adjointe. Notre jeune concitoyen, M. Georges Brondel, de Luziers, près Salviac, est nommé adjoint à Payrac. A tous nos félicitations et nos compliments.

Rafraîchir le corps, éclaircir l'esprit

Quel bien-être on éprouve quand on prend après le dîner une tasse de l'excellente tisane Vichyflor. On digère bien (plus de nausées, renvois, ballonnements) et on passe de bonnes nuits. De plus, le foie, les reins, l'intestin, doucement stimulés, fonctionnent régulièrement. La constipation est évitée. Le corps est dispos, l'esprit clair. Vichyflor 10 fr. 20 la boîte, ttes Phies.

PETITES ANNONCES

POUR VOS BLES DE SEMENCE, sélectionnés, et le triage de vos blés à façon, adressez-vous à P. LAMBERT, céréales à Cahors, tél. 90.

On demande BONNE sérieuse pour ménage 3 personnes. S'adresser Bureau du Journal (Visa O.T. n° 1).

Dame seule prendrait PENSIONNAIRE. S'adresser Bureau du Journal.

100 fr. de récompense à qui procurera pour fonct. APP. VIDE, 4 à 5 pièces. Eau, gaz, él. Dans quartier agréable. S'adresser au Bureau du Journal.

A vendre CHIEN COURANT, Griffon extra : S'adresser Magnol, Cazals (Lot)

Mlle BESSON, qui succède à Mlle MURATET, a repris ses leçons de piano et de solfège. Pour tous renseignements, écrire à Mlle François Besson, Hôtel des Ambassadeurs, Cahors.

M. NOUYRIT, professeur de Violon et de Violoncelle, fait connaître aux parents de ses élèves qu'il reprend ses cours et leçons particulières à partir de la rentrée des classes, 11, Boulevard Gambetta, Cahors.

ETUDE DE M^e Henri MELLAC Notaire à Cahors, 83, boulevard Gambetta

Suivant acte reçu par M^e Henri MELLAC, Notaire à Cahors, le 3 septembre 1942, enregistré à Cahors AC, le 10 même mois, n° 784, F° 62, C° 364, Mlle Jeanne, en famille Eugénie CASSAGNE, Négoce, demeurant à Cahors, faubourg Cabesut, a vendu à Mme Gabrielle-Augustine COCHETON, Négoce, épouse de M. Jean INACIO, avec lequel elle demeure à Cahors, rue des Soubrons, n° 5, un fonds de commerce d'achat et vente de légumes à la commission qu'elle exploite à Cahors, Place du Marché, comprenant le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le droit à la place concédée par la Mairie de Cahors, et le matériel.

L'entrée en jouissance a eu lieu le 1^{er} septembre 1942.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le même journal, du 16 septembre 1942.

Pour deuxième insertion : Henri MELLAC.

Imp. COUSSLANT, Le co-gérant : PARAZINES, U.O. 2.070 (6-10-42).

MA BONNE ÉTOILE
PAR
CONCORDIA MERREL
N° 31

L'amour ne connaît pas de restrictions !

Stella s'éloigna sans répondre et pénétra dans le bois.

— Gare aux ronces, Stella !... Laissez-moi vous frayer le chemin, dit-il en allongeant le pas.

Quand ils arrivèrent devant l'automobile, la jeune fille se tourna vers Daniel et dit :

— Je croyais avoir trouvé une combinaison satisfaisante... Et maintenant, tout est à recommencer !

— Je regrette de déranger vos projets. Voulez-vous que je me mette au volant ?

Arrivés devant le chalet, Daniel mit pied à terre et se tint debout un moment à côté de l'automobile. Il se pencha un peu et ajouta :

— Kennedy est-il le seul homme qui vous ait inspiré de l'amour ?

— Bien entendu ! reprit-elle avec indignation.

— Pourquoi n'envisagez-vous pas la possibilité d'aimer quelqu'un d'autre ?

— Ce serait faire preuve de déloyauté à l'égard de Morley.

— Pourquoi ?... Vous n'êtes pas encore mariés... Bien plus, vous n'êtes pas fiancés... Votre premier devoir n'est-il pas d'être loyale avec vous-même ?

— Vous réussissez toujours à troubler ma paix ! s'écria Stella, en proie à la plus extrême agitation.

Elle démarra brusquement, sans prendre autrement congé.

Daniel se dirigea aussitôt vers le chalet... En ouvrant la porte, il aperçut Sylvia Radcliffe, assise sur une chaise, les coudes sur la table, et en train de fumer.

— J'ai trouvé la porte ouverte, mon cher Daniel et je me suis permis d'entrer pour vous attendre. J'ai été faire une visite au château de Glen où l'on m'a dit que vous étiez venu me demander.

Daniel s'étonnait qu'après les propos tenus sur son compte, Sylvia eût l'audace de venir le voir :

— Vous ne manquez pas de courage, dit-il.

— De courage ?... Vous croyez donc que vous répandez la terreur autour de vous ? J'imaginais que vous seriez charmé de me voir... Je constate que je me suis trompée.

— Je désirais vivement, au contraire, vous rencontrer.

Daniel s'était arrêté sur le seuil. Il fit quelques pas en avant et vint s'asseoir en face de la jeune fille.

— Mon cher Daniel, vous avez une mine magnifique et vous êtes particulièrement à votre avantage. Ma parole,

cette vie de garde-chasse vous réussit.

— Merci pour cette appréciation flatteuse, répondit Daniel ironiquement.

Comme Sylvia avait de bonnes raisons de désirer une conversation avec Daniel, elle ne releva pas le ton du propos et continua :

— Je dis ce que je pense. Vous me changez agréablement de la compagnie des hommes désabusés que j'ai rencontrés depuis mon retour à Londres.

— Evidemment, Farrant vous avait accoutumée à des manières plus exubérantes.

Sylvia répondit en riant :

— Pauvre Mardaduke !

— Vous ne parlez pas de lui sur ce ton de commiseration, lors de notre dernière entrevue.

— C'est vrai... Mon cher, vous rendez-vous compte que j'ai bien failli épouser cet homme ?

Daniel ne put réprimer un mouvement de surprise.

— J'avais compris que c'était précisément votre intention.

— Sans doute ! Mais au moment de prendre une décision définitive, le courage m'a manqué !... Il s'est consolé avec la jolie petite gitane, Stella Desmond. Vous avez dû le remarquer ?

— Oui, répondit Daniel avec un sourire ironique : Farrant affiche ostensiblement ses préférences.

— En fin de compte, il est beaucoup mieux adapté pour elle que pour moi et je leur souhaite bonne chance, de tout cœur. Stella Desmond, élevée à la campagne, se plaira probablement à Glen. En dehors de ces considérations

secondaires, j'hésite à vous avouer le véritable motif de mon recul... Ne devinez-vous pas ? ajouta-t-elle en déployant tout son pouvoir de séduction.

Daniel, toutefois, ne parut pas impressionné et répondit gaiement :

— Je n'en ai pas la moindre idée.

— C'est de vous avoir revu, mon cher Daniel ! murmura Sylvia.

— Je serais peut-être flatté si j'ajoutais foi à vos paroles, mais ce n'est pas le cas, répondit-il d'un air impassible.

— Daniel !

— Vous paraissez oublier que vous m'avez bien recommandé de ne pas laisser soupçonner à Farrant que je vous connaissais.

— Il me déplaît d'avouer que mon meilleur ami avait adopté le métier de garde-chasse. Je me sentais humiliée.

Daniel se leva brusquement, exaspéré par la fausseté de Sylvia et furieux contre lui-même pour avoir aimé une femme de ce caractère.

Après avoir fait quelques pas, Daniel se rapprocha et dit :

— La prochaine fois que vous croirez devoir faire l'historique de nos fiançailles périmées, je vous serai obligé de bien vouloir vous en tenir strictement aux faits et de ne pas avoir recours aux couleurs les plus sombres de votre imagination pour peindre mon portrait.

Sylvia fronça les sourcils : ainsi Stella avait fait état des prétendues infidélités de Daniel ! Elle prit un air d'innocence persécutée et dit :

— Quoi ?

— Vous savez parfaitement à quoi je fais allusion.

— Puisque vous l'affirmez, mon cher !... Mais, en réalité... je suis dans la nuit... Est-ce pour cette raison que vous vouliez me parler ?

— Cela va de soi.

— Honnêtement, je ne sais pas ce que vous voulez dire, Daniel.

— Vous me rendez malade, Sylvia ; je ne peux pas supporter les mensonges.

— Daniel ! Qu'ai-je bien pu dire qui ne fût pas vrai ?

— Vous avez raconté à Stella Desmond que, pendant nos fiançailles, je ne cessais pas de faire la cour à d'autres femmes.

— C'est faux !

— En tout cas, vous lui avez donné cette impression.

— Mon cher ami, suis-je responsable des écarts d'imagination d'une femme ?

— Oh ! Daniel ! Quels absurdes rancœurs !... Je n'ai jamais rien dit de ce genre. Votre amie Stella Desmond a dû m'entendre en rêve !

— Lui avez-vous, oui ou non, parlé de moi ?

— Je lui ai dit, en effet, que nous avions été fiancés... Mes confidences en sont restées là.

(à suivre).